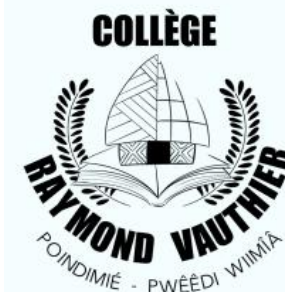




AS CRV
Association Sportive du Collège Raymond Vauthier
Plongée sous Marine



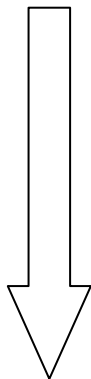
Les élèves licenciés à l'AS du collège peuvent participer à la plongée sous marine.

ATTENTION

- autorisation + inscription obligatoire à l'AS
- certificat médical du médecin obligatoire
- autorisation pour création d'une adresse mail + création d'un compte SSI obligatoire
- autorisation pour les sorties en mer obligatoire.

Comment se déroule l'activité ?

- D'abord à la piscine municipale : les élèves feront un baptême et apprendront à utiliser et gérer le matériel lors de plusieurs séances.



- Puis des séances théoriques seront obligatoires pour comprendre les grands principes de l'activité.
(Utilisation de la plateforme web SSI : <https://www.divessi.com/fr/>)

Si l'élève a le niveau requis et qu'il a validé la théorie il pourra participer à



- La ou les sortie (s) en mer
- Enfin, validation du niveau, délivrance du diplôme SSI

Pour les élèves de 3eme, possibilité de présenter la plongée à l'oral du brevet des collèges

Les partenaires :

